

Harfleur, le 23 juin 2022

COMMUNIQUE DE JEAN-PAUL LECOQ, DEPUTE

CREATION D'UN TERMINAL METHANIER FLOTTANT SUR LE PORT DU HAVRE, à BOUGAINVILLE

« Informé à plusieurs reprises de ce projet par les services du Ministère avant son annonce par la Première Ministre aujourd'hui, je redis ici ce que je leur ai répondu là-bas...

Cette implantation ne peut pas être acceptable et donc acceptée par l'ensemble des acteurs de notre territoire (élus locaux, industriels, syndicats, associations et habitants) qu'aux conditions suivantes :

- De réaliser des études de danger de niveau maximal, c'est-à-dire pour ce terminal flottant par nature mobile, selon les mêmes critères que ceux retenus pour les sites permanents SEVESO seuil haut.
- De conduire une large concertation et assurer une information totalement transparente avec les habitants les plus proches, les salariés de la zone industrielle et les travailleurs portuaires, les élus locaux et les associations.
- De garantir que ce terminal ne traitera aucun gaz de schiste notamment importé des Etats-Unis. Ce gaz obtenu par la fragmentation des roches étant un scandale écologique.

Je reste vigilant et mobilisé sur ce projet également pour que les intérêts économiques et géopolitiques ne viennent pas l'emporter sur la sécurité et sur la nécessaire transition écologique concertée sur notre territoire. »